

Devoir surveillé – Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale

Missions et organisation de la défense, parcours de citoyenneté et JDC, menaces (terrorisme, cyber), sécurité intérieure, engagement, alliances ONU-OTAN-UE (programme 2024)

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · EMC 4^e

Nom : _____

Date : _____

Note : _____ / 20

Les réponses doivent être rédigées et justifiées. Soigne l'orthographe et la présentation.

Exercice 1 – Repères et définitions

(4 pts)

- | | |
|---|---|
| a) Définis la défense globale et cite trois domaines qu'elle recouvre en plus du domaine militaire. | c) Cite les trois étapes du parcours de citoyenneté avec l'âge concerné. |
| b) Explique la différence entre la police nationale et la gendarmerie nationale (statut, zone). | d) Nomme deux menaces actuelles non militaires et l'institution française qui répond à chacune. |

Exercice 2 – Étude de documents : la défense dans la Constitution

(4 pts)

Constitution du 4 octobre 1958 (extraits). Article 15 : « Le Président de la République est le chef des armées. Il préside les conseils et les comités supérieurs de la défense nationale. » Article 20 : « Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. Il dispose de l'administration et de la force armée. » Article 21 : « Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la défense nationale. » Article 35 : « La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement. Le Gouvernement informe le Parlement de sa décision de faire intervenir les forces armées à l'étranger, au plus tard trois jours après le début de l'intervention. [...] Lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le Gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation du Parlement. »

- Présente le document : nature, date, place dans la hiérarchie des normes.
- Relève, pour chacun des trois pouvoirs exécutifs cités (Président, Gouvernement, Premier ministre), l'expression qui définit son rôle en matière de défense.
- Explique pourquoi l'article 35 est une garantie démocratique. Que se passerait-il sans lui ?
- En 2013, la France est intervenue au Mali. À l'aide de l'article 35, décris les deux obligations du gouvernement envers le Parlement au cours de cette intervention.

Exercice 3 – Lecture d'un tableau : le budget de la défense*(4 pts)*

Budget annuel du ministère des Armées, hors pensions, d'après les lois de programmation militaire (en milliards d'euros).

Année	2017	2019	2022	2024	2030 (prévu)
Budget	32,7	35,9	40,9	47,2	69

- Décris l'évolution du budget entre 2017 et 2024, en citant deux valeurs.
- Calcule l'augmentation en pourcentage entre 2017 et 2024 (arrondis à l'unité).
- Explique, avec deux menaces vues en cours, pourquoi la France a décidé d'augmenter ainsi les moyens de sa défense.
- Qui décide de ce budget, et par quel texte ? Explique pourquoi ce choix fait débat dans une démocratie.

Exercice 4 – Étude de cas : qui intervient ?*(4 pts)*

Pour chaque situation, indique l'**acteur** principal qui intervient, la **mission** de défense ou de sécurité concernée et l'**échelle** (sécurité intérieure, défense militaire, alliance internationale). Justifie en une phrase.

- Des inondations coupent les routes de plusieurs villages des Alpes-Maritimes ; des habitants sont isolés.
- Un colis abandonné est signalé sur un quai de la gare Saint-Charles à Marseille, en période « urgence attentat ».
- Un navire de commerce français est attaqué par des pirates au large de la Somalie.
- Des avions russes s'approchent de l'espace aérien des pays baltes, membres de l'OTAN.

Exercice 5 – Argumentation guidée : « Défendre la nation, est-ce seulement l'affaire des militaires ? »*(4 pts)*

Rédige un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes en suivant les quatre étapes. Chaque étape doit s'appuyer sur au moins un élément précis du cours (texte, date, institution, chiffre).

- Montre d'abord que les armées jouent un rôle central, avec deux missions précises.
- Montre ensuite que la défense engage d'autres acteurs de l'État, civils, avec deux exemples.
- Montre que les citoyens eux-mêmes participent à la défense, avec deux formes d'engagement.
- Conclus en expliquant pourquoi, dans une démocratie, la défense doit rester sous le contrôle des citoyens et de leurs représentants.

Bon courage !